



DÉPARTEMENT
Langues Étrangères Appliquées
Classe Préparatoire aux Grandes
Écoles (ENS Rennes D1)

Année universitaire 2023.2024

Sommaire

LES COMPETENCES DE LA CLASSE PREPARATOIRE AUX GRANDES ECOLES DU DEPARTEMENT LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES : UN PARTENARIAT, UNE OPPORTUNITE POUR PREPARER SON AVENIR.....	4
CALENDRIER UNIVERSITAIRE	6
CONTACTS.....	7
<i>Équipe pédagogique.....</i>	<i>7</i>
<i>Les directeurs d'études et de département.....</i>	<i>7</i>
<i>Les coordinateurs pédagogiques pour les mobilités internationales en LEA3 CI.....</i>	<i>7</i>
<i>Renseignements utiles.....</i>	<i>7</i>
OBJECTIFS ET ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS.....	8
SCOLARITE - INFORMATIONS PRATIQUES.....	10
ENSEIGNEMENTS DE SPECIALISATION	12
CERTIFICATIONS EN LANGUE	12
PLATEFORME « ORTHODIDACTE »	13
CONNEXION WIFI	14
LE SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE.....	15
CONSIGNES DE SECURITE.....	17
PLAN DES BATIMENTS	18
PRESENTATION DE LA FORMATION DE LICENCE LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES.....	20
CPGE 1	22
<i>Calendrier CPGE1.....</i>	<i>23</i>
<i>Modalités de contrôle des connaissances semestre 1.....</i>	<i>25</i>
<i>Modalités de contrôle des connaissances semestre 2.....</i>	<i>26</i>
PRESENTATION DES COURS ET BIBLIOGRAPHIE - CPGE1	27
<i>Grammaire.....</i>	<i>27</i>
<i>Expression orale.....</i>	<i>27</i>
<i>Compréhension orale.....</i>	<i>27</i>
<i>Rédaction.....</i>	<i>27</i>
<i>Économie et société.....</i>	<i>28</i>
<i>Économie.....</i>	<i>28</i>
<i>Gestion.....</i>	<i>28</i>
<i>Institutions politiques.....</i>	<i>29</i>
<i>Économie CPGE.....</i>	<i>29</i>
<i>Droit constitutionnel CPGE.....</i>	<i>30</i>
<i>Droit commercial CPGE.....</i>	<i>30</i>
<i>Droit civil CPGE.....</i>	<i>30</i>
<i>Approfondissement méthodologique.....</i>	<i>31</i>
CPGE 2	32
<i>Calendrier CPGE2.....</i>	<i>33</i>
<i>Modalités de contrôle des connaissances semestre 3.....</i>	<i>35</i>
<i>Modalités de contrôle des connaissances semestre 4.....</i>	<i>36</i>
PRESENTATION DES COURS ET BIBLIOGRAPHIE - CPGE2	37
<i>Traduction du français vers l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.....</i>	<i>37</i>
<i>Traduction de l'anglais, l'allemand ou l'espagnol vers le français.....</i>	<i>37</i>
<i>Compréhension / expression.....</i>	<i>37</i>

<i>Management des organisations</i>	37
<i>Rédaction professionnelle</i>	38
<i>Communication professionnelle</i>	38
<i>Économie et société</i>	38
<i>Culture d'entreprise</i>	39
<i>Commerce international</i>	40
<i>Langue avec objectifs professionnels - anglais</i>	40
<i>Langue avec objectifs professionnels - espagnol</i>	40
<i>Langue avec objectifs professionnels - allemand</i>	40
<i>Économie CPGE</i>	40
<i>Droit commercial et droit des sociétés CPGE</i>	41
<i>Droit administratif CPGE</i>	41
<i>Droit civil CPGE</i>	42
<i>Approfondissement méthodologique</i>	42

Les compétences de la classe préparatoire aux grandes écoles du département Langues étrangères appliquées : un partenariat, une opportunité pour préparer son avenir

Deux années de préparation aux concours
La possibilité de continuer en 3^e année de LEA, parcours Commerce international
Un enseignement de haut niveau
Un encadrement et un suivi individuels

Les compétences attestées dans les parcours de la licence Langues Étrangères Appliquées

Globales

- Maîtriser l'anglais et l'allemand ou l'espagnol (niveau B2, utilisateur indépendant, du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, CECRL), afin de conduire toutes les tâches professionnelles de manière trilingue.
- Avoir une connaissance globale des cultures anglaise et allemande ou espagnole, et être ainsi capable d'adapter son action en fonction d'éléments interculturels.
- S'initier à la gestion de l'entreprise, connaître son cadre juridique et son organisation.
- Comprendre le champ d'exercice de la comptabilité, son rôle et ses obligations, et être capable de monter et d'interpréter les principaux documents comptables obligatoires dans une entreprise.
- Utiliser les techniques de vente, en réalisant un projet marketing dans le domaine du commerce international ou de la coopération européenne.
- Appliquer ses connaissances dans la réalisation de stages professionnels.

Transversales

- Capacités d'organisation, adaptabilité à différentes modalités de travail, individuelles et collectives.
- Ouverture d'esprit et approche interculturelle des relations professionnelles internationales.
- Pratique confirmée des principaux logiciels de bureautique, adaptée à la réalisation de tâches professionnelles (base de données, logiciel de gestion, tableur, PAO).
- Maîtrise des normes du français écrit et oral, capacité à analyser, organiser et transmettre des informations de manière pertinente et adaptée.
- Autonomie, capacité à approfondir son savoir en utilisant les outils appropriés.
- Construction de son projet professionnel et prospection du domaine d'activité visé.

Compétences spécifiques du parcours commerce international

- Connaître les règles du commerce international et ses techniques administratives, appliqués à la gestion des opérations import-export.
- Connaître les principes et les enjeux du droit commercial français et international, et du droit du travail.
- Acquérir les bases d'une culture économique et juridique internationale, notamment en utilisant le lexique et les structures syntaxiques liés à l'économie et au commerce en anglais et allemand ou espagnol.
- Être capable d'analyser les documents comptables annuels d'une entreprise : analyse financière fonctionnelle et dynamique.

Les concours préparés dans la Classe préparatoire aux grandes écoles

- Concours Tremplin 1 : cinq groupements d'écoles Supérieures de Commerce partenaires dans la banque d'épreuve Tremplin : KEDGE Business School (Bordeaux, Marseille), NEOMA Business School (Rouen et Reims), Rennes School of Business, Montpellier Business School , EM Strasbourg - <http://www.ecricome.org>.
- Concours Passerelle 1 : six écoles supérieures de commerce partenaires dans la banque d'épreuves Passerelle : Burgundy School of Business (Dijon), EM Normandie (Le Havre-Caen), South Champagne Business School (Troyes), Institut Mines-Télécom Business School (Évry), ESC Clermont Business School, Excelia Business School (La Rochelle - <http://www.passerelle-esc.com>).
- Concours spécifiques d'écoles de commerce qui organisent leur propre recrutement par admission sur titre : Grenoble École de Management, ICN Creative Business School (Nancy), Toulouse Business School, SKEMA, IESEG, ESSCA, AMBITION + (EBS Paris, EDC Paris Business School, ESCE International career, IPAG Business School), etc.
- Concours spécifiques d'écoles de communication : Sciencecom d'Audencia, EFAP, etc.
- Concours d'intégration en écoles de management universitaires (Instituts d'Administration des Entreprises) : score message IAE
- Préparation aux candidatures dans certains magistères de communication, juridiques ou des relations internationales.
 - ✓ **En première année, plusieurs dispositifs d'aide et de renforcement du travail universitaire sont déployés.**
 - ✓ **Les effectifs par petits groupes permettent de travailler en profondeur les connaissances et les méthodes.**
 - ✓ **De très nombreux partenariats en Europe pour réaliser un séjour d'études dans le cadre d'ERASMUS+ (plus d'une centaine de places pour les étudiant e s inscrit.e.s en LEA), en 3^e année de licence. Possibilité de partir un an.**
 - ✓ **Le parrainage entre étudiant e s permet de faciliter l'intégration des CPGE1.**

La continuité du cursus universitaire à l'Université de Bretagne-Sud :

- **Dans le département Langues étrangères appliquées, avec deux parcours possibles :**
 - Responsable du développement international (master 2 en alternance).
 - Gestion de projets régionaux et européens (diplôme conjoint franco-germano-tchèque, labellisé par l'Université franco-allemande).
- **Au sein de la faculté de Droit, de Sciences Économiques et de Gestion (DSEG), avec deux parcours possibles (après examen du dossier en commission) :**
 - Licence 3 de droit (parcours droit privé, mixte, ou droit public).
 - Licence 3 économie et gestion des organisations.

Calendrier universitaire

Rentrées

Réunion spécifique CPGE le lundi 4 septembre à 9h (amphi Ricœur puis en P1, lycée Dupuy de Lôme)

LEA1 et CPGE1 : mardi 5 septembre à 13h (amphi Massiac). Test de positionnement en anglais et en espagnol

Entretiens individuels en CPGE1 : le mercredi 6 septembre de 13h30 à 15h30 (Bougainville)

Présentation de l'ENT et des Activités d'ouverture : mercredi 6 septembre de 10h45 à 11h45 (amphi François Chappé)

Forum des services : mercredi 6 septembre et lundi 11 septembre de 12h à 14h, accueil du Paquebot

Début des cours

CPGE1 : jeudi 7 septembre à 15h30 au lycée Dupuy de Lôme

LEA1 : lundi 11 septembre

CPGE2 : mardi 5 septembre à 14h30 (Compagnie des Indes)

LEA2 : lundi 11 septembre

Vacances (dates incluses)

Du samedi 28 septembre au dimanche 5 novembre (1 semaine)

Du samedi 23 décembre au dimanche 7 janvier

Du samedi 2 au dimanche 10 mars (1 semaine)

Du samedi 20 au dimanche 28 avril (1 semaine)

Dates à retenir

Semaine du 27 novembre : présentation de la licence pro MCI aux

Réunion mobilité internationale spécifique au département LEA (partenariats LEA, conditions pour partir, interlocuteurs...) : **semaine du 13 novembre** (*sous réserve de confirmation*)

Réunion organisée par le SAI à la faculté de Lettres (mobilité études, financement, démarches administratives, calendrier...) : **jeudi 23 novembre** (*sous réserve de confirmation*), 13h30-15h séjours d'études ; 15h15-15h45 financer son projet de mobilité internationale ; 16h-17h stages à l'étranger

Lundi 20 après-midi et mardi 21 novembre : *Une idée pour mon territoire* (CPGE, LEA3)

Vendredi 12 janvier de 14h à 17h : Tables rondes avec les diplômés du département

Pour obtenir des informations complémentaires, contactez le secrétariat pédagogique du département : 02 97 87 29 72 ou llshs.lea.sec@listes.univ-ubs.fr

Contacts

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

Équipe pédagogique

Arnaud.aldeguer@univ-ubs.fr
benoit.cointo@univ-ubs.fr
christian.quotschalla@univ-ubs.fr
christine.marichal@univ-ubs.fr
chrystel.millon@univ-ubs.fr
elisabeth.carcel@univ-ubs.fr
fanny.sekkaki@univ-ubs.fr
francois.martinez@univ-ubs.fr
françoise.jappe@univ-ubs.fr
frederique.martin@univ-ubs.fr
gwyn.jones@univ-ubs.fr
hania.renaudie@univ-ubs.fr
helene.privat@univ-ubs.fr
jorg.ulbert@univ-ubs.fr

laurent.daniel@univ-ubs.fr
laurent.jaffre@univ-ubs.fr
lena.baisset@univ-ubs.fr
mariannick.guennec@univ-ubs.fr
marion.olharan-lagan@univ-ubs.fr
michel.auffret@univ-ubs.fr
nelly.andre@univ-ubs.fr
radia.hannachi@univ-ubs.fr
robert.carin@univ-ubs.fr
violaine.rosiau@univ-ubs.fr
vrginie.desclos@univ-ubs.fr
wiebke.peters@univ-ubs.fr

Les directeurs d'études et de département

Direction des études de Licence 1 : Fanny SEKKAKI llshs.leal1.de@listes.univ-ubs.fr

Direction des études de CPGE1 : Robert CARIN robert.carin@univ-ubs.fr

Direction des études de Licence 2 : Robert CARIN llshs.leal2.de@listes.univ-ubs.fr

Direction des études de CPGE2 : Robert CARIN robert.carin@univ-ubs.fr

Direction du Département LEA : Mariannick GUENNEC llshs.lea.dir@listes.univ-ubs.fr

Les coordinateurs pédagogiques pour les mobilités internationales en LEA3 CI

Jörg Ulbert et Christian Quotschalla : Allemagne

Gwyn Jones : Chypre, Irlande, Italie

François Martinez : Portugal

Mariannick Guennec : Espagne, Finlande, Lettonie, République tchèque

N'hésitez pas à contacter le secrétariat pédagogique du département LEA :

02 97 87 29 72

llshs.lea.sec@listes.univ-ubs.fr

Renseignements utiles

Médecine universitaire	02 97 87 11 36
Service social	02 97 87 95 04
Service des sports	02 97 87 29 11
Service des Affaires internationales	sai@univ-ubs.fr

Objectifs et organisation des enseignements

Objectifs de la formation

La classe préparatoire de l'Université de Bretagne-Sud s'adresse prioritairement aux bacheliers "Sciences et Technologies du Management et de la Gestion".

Elle propose un **double cursus** dans le domaine de l'économie, du droit et de la gestion : une partie de la formation est suivie dans le cadre d'une licence universitaire Langues étrangères appliquées, l'autre est dispensée dans un parcours spécifique de Classe Préparatoire aux Grandes Écoles. Grâce à ce parcours spécifique CPGE, les étudiants bénéficient d'une formation renforcée dans les matières fondamentales des concours : économie, droits constitutionnel, administratif, civil et commercial, anglais, allemand ou espagnol, méthodologie.

Cette classe offre aux étudiants plusieurs débouchés valorisants : concours d'entrée à l'ENS (École normale supérieure), en écoles de commerce et de management (admission parallèle-concours Passerelle et Tremplin), dans les filières universitaires sélectives (IAE, Licence de Gestion, Licence d'Administration Publique, etc.), intégration d'un magistère.

Les étudiants qui n'ont pas réussi les concours à l'issue de la deuxième année ou qui souhaitent obtenir une licence LEA parcours Commerce international peuvent continuer en 3^e année de licence Langues étrangères appliquées, parcours Commerce international, et représenter les concours ou continuer en master, notamment Responsable du développement international (sélectif). Ils ont alors la possibilité de partir en mobilité un semestre (S6) voire une année (S5 et S6)

Organisation générale des enseignements

Les enseignements sont organisés en semestres sous forme d'unités individuellement capitalisables par année (UE) et affectées d'un nombre de crédits européens de transfert (« crédits ECTS »).

Chaque année de la Licence se compose de 12 unités d'enseignements (UE) réparties de manière égale sur les deux semestres (5 ECTS chacune). Le descriptif des différentes UE est disponible dans les pages suivantes du présent livret.

Le 1^{er} semestre (S1) est un semestre de découverte de 12 semaines. Le 2^e semestre de 1^{ère} année (S2) et le 1^{er} semestre de 2^e année (S3), sont aussi de 12 semaines. À partir du 2^e semestre de 2^e année (S4, S5, S6), les semestres font 10 semaines de façon à laisser de la place au stage, sans empiéter sur les « jobs d'été ».

Le choix des enseignements a lieu lors de la prérentrée ; il est indiqué sur le contrat pédagogique signé par chaque étudiant.

Tout changement dans le contrat pédagogique qui ne sera pas validé par le directeur des études et dont le secrétariat pédagogique ne sera pas informé empêchera la participation aux examens.

Les cours sont donnés sous forme de CM (cours magistraux) destinés à l'ensemble des étudiants, d'autres sous forme de TD (travaux dirigés) pour des groupes d'environ 35 étudiants. La répartition des étudiants dans les différents groupes de TD est faite en septembre, par le directeur d'études.

Les emplois du temps sont disponibles après la réunion de prérentrée et sur l'Environnement Numérique de Travail de chaque étudiant

L'inscription pédagogique sur CONPERE est obligatoire pour chaque année et elle est faite en septembre pour les deux semestres. La signature du contrat pédagogique est également obligatoire :

- Elle entraîne l'inscription aux examens des deux sessions pour chaque semestre.

- Elle s'effectue lors de la semaine de prérentrée à l'issue de la réunion d'information (présence obligatoire et indispensable) suivie d'un accueil individuel des étudiants en 1^{ère} année.

Dans la mesure du possible, les informations nécessaires pour le bon déroulement de l'année universitaire sont disponibles sur l'Environnement Numérique de Travail. Il ne faut pas oublier de consulter quotidiennement la messagerie universitaire.

1. Contrat pédagogique

Chaque étudiante de licence doit compléter le contrat de réussite CONPERE sur son environnement numérique de travail (ENT). Celui-ci permet notamment, le cas échéant, d'apporter des précisions sur votre statut et sur vos aménagements d'études (inscription dans un autre cursus, pratique sportive ou artistique intensive, non-assidu, etc.). Il est signé numériquement par l'étudiant puis par la directrice ou le directeur d'études pour validation.

2. Assiduité (et étudiants boursiers)

Tout étudiant est soumis à une obligation d'assiduité aux cours, aux évaluations de contrôle continu ainsi qu'aux examens. Toute absence à un contrôle continu est sanctionnée par un 0/20, qu'il y ait ou non une justification.

Si vous êtes **boursier**, un manquement à cette obligation peut entraîner la suspension du versement de la bourse ainsi que le remboursement des sommes déjà versées.

3. Statut d'étudiant non-assidu

Les étudiants exerçant une activité professionnelle supérieure à 10 heures par semaine peuvent bénéficier du statut d'étudiant non-assidu afin de leur permettre de concilier leur travail salarié et leurs études. Pour en bénéficier, il convient de déposer une demande accompagnée des pièces justificatives auprès du secrétariat de scolarité de votre département de formation. En cas d'acceptation par la directrice ou le directeur de votre année d'études, vous êtes autorisé à ne pas assister à partie ou totalité des enseignements. Vous devrez vous présenter aux mêmes examens partiels et terminaux que les étudiants assidus. Des modalités particulières peuvent s'appliquer dans le cas de matières contenant du contrôle continu (se reporter aux tableaux des modalités de contrôle des connaissances de l'année concernée).

Les étudiants boursiers ne peuvent en aucun cas prétendre au statut non-assidu.

4. Évaluations

Les examens de contrôle continu se déroulent tout au long de chaque semestre.

Une session d'examens est organisée à l'issue de chacun des deux semestres : les examens dits « partiels » à l'issue du premier semestre et les examens dits « terminaux » à l'issue du second. Les périodes auxquelles ils se déroulent sont indiquées sur le calendrier universitaire et les dates sont communiquées au moins 15 jours avant la première épreuve par voie d'affichage et par courriel sur votre adresse étudiante. Veillez à consulter régulièrement le panneau d'affichage, vos courriels et l'ENT pour d'éventuels changements de salles. La présence devant la salle d'examen est obligatoire 15 minutes avant le début de l'épreuve. Les étudiants devront impérativement présenter leur carte d'étudiante.

L'absence aux examens, qu'il s'agisse d'un contrôle continu ou d'un examen terminal, même justifiée par un certificat médical, n'ouvre droit à aucune épreuve de rattrapage et est sanctionnée par un 0/20.

Tout étudiant est réputé avoir pris connaissance du règlement des études et des examens, qui détaille le fonctionnement des formations et renseigne, notamment, sur les procédures de recours ou les sanctions encourues en cas de fraude ou de tentative de fraude. Celui-ci est consultable dans l'espace « UFR LLSHS, Scolarité » de la plateforme pédagogique Moodle, elle-même accessible via l'ENT.

5. Résultats et validation de la Licence

Une unité d'enseignement (UE) est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation entre les matières (affectées de leur coefficient) constitutives de l'UE.

Le semestre est validé lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation entre UE (affectées de leur coefficient) constitutives de celui-ci.

L'année est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation des semestres constitutives de celle-ci.

La Licence est validée à la condition que chaque année de licence (L1, L2, L3) soit validée.

6. Seconde session dite « de rattrapage »

En cas d'échec à la première session, l'étudiant doit se présenter à la seconde session, dite « de rattrapage ».

Il ou elle ne repasse alors **que** les épreuves auxquelles il **n'a pas obtenu la moyenne dans les unités non acquises**.

Ainsi, si vous avez validé un semestre, vous ne pouvez et ne devez présenter aucune des épreuves de ce semestre, quand bien même il y aurait des matières dans lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne. Dans le ou les semestres non obtenus, vous ne devrez et ne pourrez repasser que les épreuves pour lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne qui se trouvent dans les UE dans lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne. En effet, une UE validée est acquise à vie et ne peut ni ne doit être repassée.

Mais attention, inversement, une note de matière supérieure à la moyenne n'est conservée que d'une session d'examens à l'autre. En cas d'échec à l'UE, au semestre et à l'année dont elle fait partie, il faudra la repasser l'année suivante.

Les notes de la seconde session se substituent à celles de la première, même si elles sont inférieures. Ainsi, si un étudiant ne se présente pas en session 2 à une épreuve à laquelle il ou elle devait se présenter, la note de 0 remplace la note obtenue en session 1.

7. Consultation des copies

À l'issue de chacune des deux sessions d'examens, les étudiants pourront consulter leurs copies auprès des enseignants concernés, à la date fixée par les directeurs d'études et consultable sur le panneau d'affichage ou communiquée par courriel. Il n'y aura aucune consultation individuelle au secrétariat.

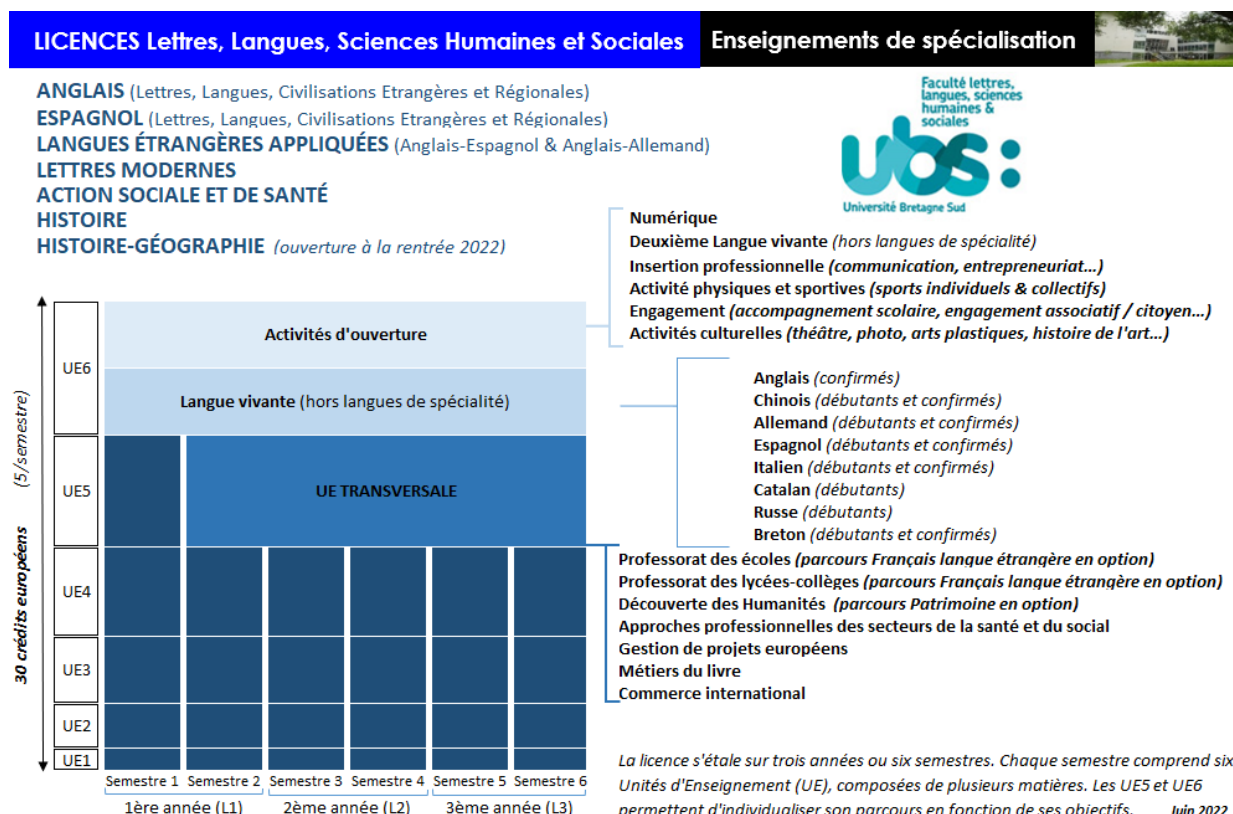
8. Ajourné Autorisé à Continuer (AJAC)

À l'issue des délibérations de la session 2, les étudiants ajournés ayant acquis un semestre et 15 ECTS du semestre non-acquis peuvent être autorisés par le jury d'année à s'inscrire dans l'année supérieure (de la même mention de licence L2 ou L3). Dès lors, ils sont dits Ajournés Autorisés à Continuer et sont autorisés à suivre les cours de l'année supérieure. Néanmoins, il leur faudra obtenir le semestre manquant avant de pouvoir se présenter aux examens de l'année supérieure. Un document contractuel, élaboré par les deux directeurs d'études concernés et contresigné par l'étudiant, stipule les UE ou semestre à passer obligatoirement en session 1 puis en session 2.

Se renseigner auprès des directeurs d'études et/ou du secrétariat.

Toutes les informations concernant la scolarité se trouvent sur votre ENT, plateforme Moodle : UFR LLSHS, espace scolarité

Enseignements de spécialisation



Certifications en langue

Vous suivez une formation à l'UFR LLSHS, vous avez donc la possibilité de passer des certifications en langue étrangère en anglais, allemand, espagnol, catalan, et chinois.

Pour obtenir des renseignements précis sur le calendrier, le coût, le niveau requis et/ou validé par chaque certification, consultez le site du Centre de Langues de l'UBS (<http://www.univ-ubs.fr/fr/international/formations-en-langues/centre-de-langues.html>). Ses bureaux se situent au deuxième étage du Paquebot si vous souhaitez obtenir d'autres renseignements.

Plateforme « Orthodidacte »

L'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales propose à ses étudiants un outil de remédiation en langue française, la plateforme Orthodidacte, qui leur permet de travailler à leur rythme l'orthographe et la syntaxe.

En complément de certaines de leurs UE consacrées au développement de leurs compétences d'écriture et visant à l'acquisition de méthodes pour l'écrit et l'oral, cette plateforme cible la correction orthographique, indispensable pour un cursus réussi et pour une bonne insertion professionnelle.

Au programme : exercices à trous, écoute audio et retranscription, QCM sur un ensemble de problèmes orthographiques. De certains accents spécifiques en français en passant par la concordance des temps jusqu'aux anglicismes et leurs équivalents français, les exercices regroupent des notions essentielles.

Après un test de positionnement évaluant les compétences initiales en orthographe, lexicale et syntaxe des étudiants, un parcours et un programme d'apprentissage adaptés au niveau de chacun seront proposés. Les étudiants peuvent alors se former à leur rythme, à l'université ou chez eux et dans les domaines de l'écrit qui correspondent à leurs besoins tout au long de l'année universitaire.

Les étudiants peuvent s'y connecter quand ils le souhaitent. Une utilisation régulière, entre 30 mn et 1 heure par semaine, est recommandée. Quatre niveaux sont proposés : du niveau 1 débutant au niveau 4, le plus élevé. La progression est prise en compte dans le cadre du cursus de l'étudiant même s'il part d'un niveau moyen.

Connexion WIFI

Pour accéder à la documentation des ressources & services numériques (messagerie, WIFI...) <https://17017.univ-ubs.fr/documentation/pages/viewpage.action?pageId=622618>

Configuration du réseau WiFi Eduroam à destination des utilisateurs de l'UBS :

Nom (SSID) du réseau	eduroam
Identifiant de connexion	Votre identifiant de connexion UBS suivi de @univ-ubs.fr <i>exemple pour un personnel : untel@univ-ubs.fr</i> <i>exemple pour un étudiant : e1234567@univ-ubs.fr</i>
Mot de passe	Votre mot de passe UBS

À partir du 10 mai 2022, sur certains appareils, il peut vous être demandé de valider le certificat de notre serveur d'authentification. Dans ce cas le nom de ce certificat est **USERTrust RSA Certification Authority** et le nom du certificat intermédiaire est **GEANT OV RSA CA 4** pour le serveur **radius.univ-ubs.fr**.



L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'ORIENTATION
À L'UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD

*On t'accompagne
dans tes projets !*

Toute l'équipe accueille et propose un conseil personnalisé aux étudiants dans le cadre d'une orientation ou d'une réorientation, mais aussi dans le cadre de leur insertion professionnelle. L'équipe du service apporte également une aide auprès des étudiants souhaitant réaliser un projet d'entreprise et développer leur esprit d'innovation et leur réseau.

1. NOS RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION

✓ **Préparez votre projet, consultez nos ressources documentaires**

L'espace ressources est une base de ressources documentaires utiles à la construction de son projet personnel et professionnel. Elle permet d'explorer les formations, les métiers, les études et leurs débouchés. (<https://suiiop.centredoc.fr/>)

✓ **Besoin d'un coup de pouce pour trouver un stage, un emploi ou une alternance ? Inscrivez-vous sur la plateforme Jobteaser.** Retrouvez toutes les offres sur la plateforme. (<https://connect.jobteaser.com/>)

✓ **Vous souhaitez découvrir le devenir des diplômés et les poursuites d'études ?**

Consultez les livrets numériques ou rendez-vous sur la page dédiée à chaque formation rubrique « Documents ».

✓ **Un stage à réaliser ? A la recherche d'une alternance ? Venez retirer votre livret « Ma recherche de stage », « Ma recherche d'alternance »**

Les livrets sont disponibles au sein du service afin de vous accompagner dans la recherche de votre stage et/ou de votre alternance.



2. NOS ACTIONS POUR VOUS ACCOMPAGNER

✓ Prenez rendez-vous avec une conseillère

Les conseillères d'orientation et d'insertion professionnelle vous reçoivent afin de vous accompagner dans vos projets d'études et professionnels. Sur rendez-vous au 02 97 87 66 60 à Lorient et au 02 97 01 27 00 à Vannes.

✓ Une photo professionnelle ?

En septembre, inscrivez-vous au shooting. Le service vous propose d'agrémenter votre CV avec une photo professionnelle

✓ Vous souhaitez rencontrer un professionnel ? Participez aux cafés pros

Ces rendez-vous sont des temps d'échanges conviviaux et informels entre des professionnels et des étudiants. Un format court, 1h maxi sur la pause déjeuner.



✓ Vous avez un projet d'entrepreneuriat ? On vous accompagne !

Vous avez un projet, une idée de création d'activité, d'entreprise ? Tout étudiant ou jeune diplômé (de moins de 3 ans) qui a envie de découvrir le domaine de l'entrepreneuriat est accompagné et aidé au sein d'un PEPITE : un Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat.

Sensibilisation, challenges, statut spécifique ... Le service a mis en place un cadre favorable pour permettre aux étudiants de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

Retrouvez toutes nos informations et actualités sur le site de l'ubs :
Formation / réussir ici / insertion professionnelle et orientation



Consignes de sécurité

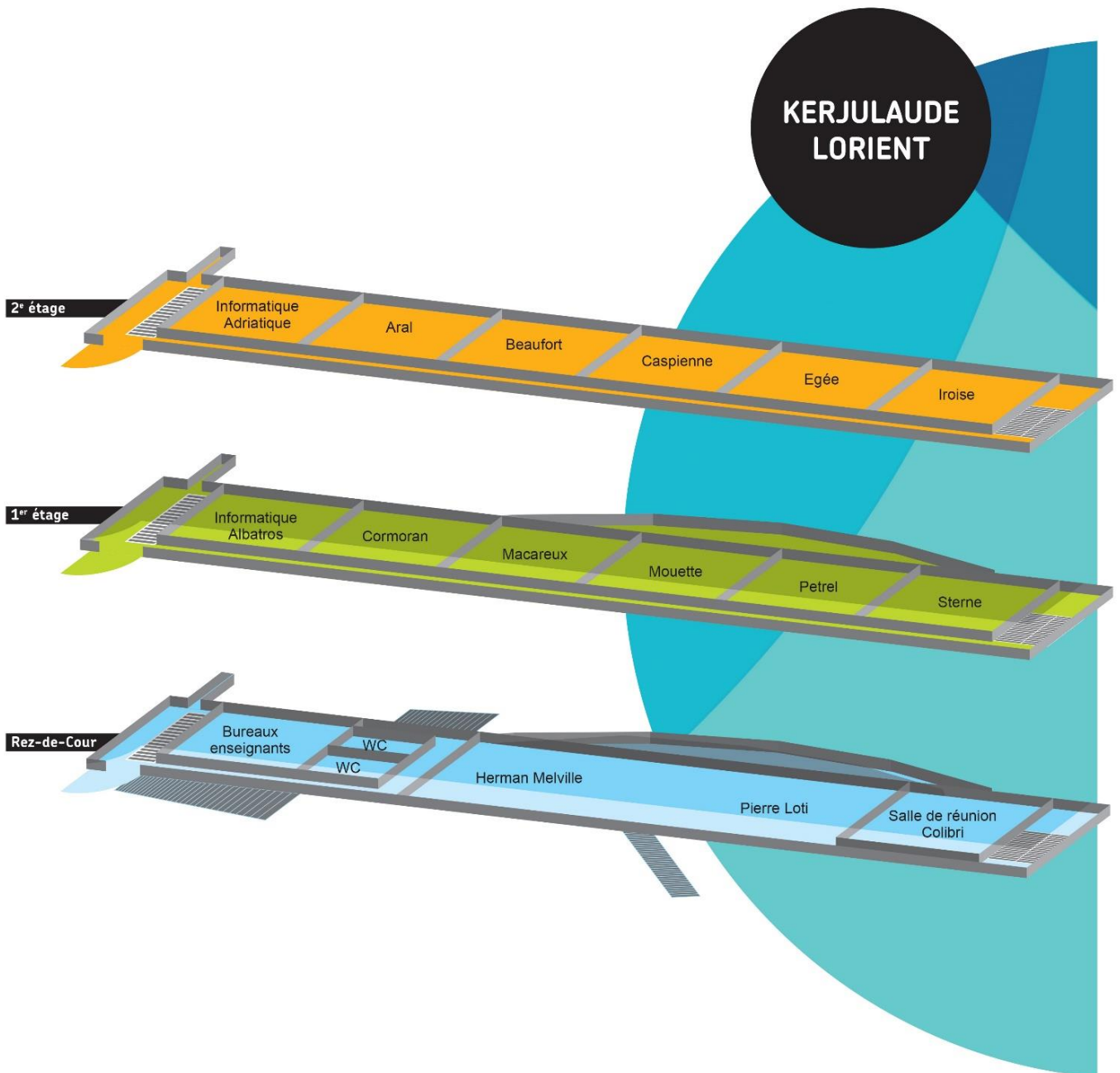


En cas d'alarme incendie, l'enseignant responsable de sa salle de cours doit **obligatoirement** sortir et conduire ses étudiants jusqu'au point de rassemblement, situé à l'arrière du bâtiment dans le parc Youri Gagarine.

L'enseignant, à ce moment, endosse le rôle du guide-file et doit vérifier la présence de tous ses étudiants au point de rassemblement.

Les serre-files quant à eux se chargent de vérifier l'évacuation totale du bâtiment. Vous pouvez réintégrer votre salle uniquement après l'autorisation de la direction de l'unité de travail.

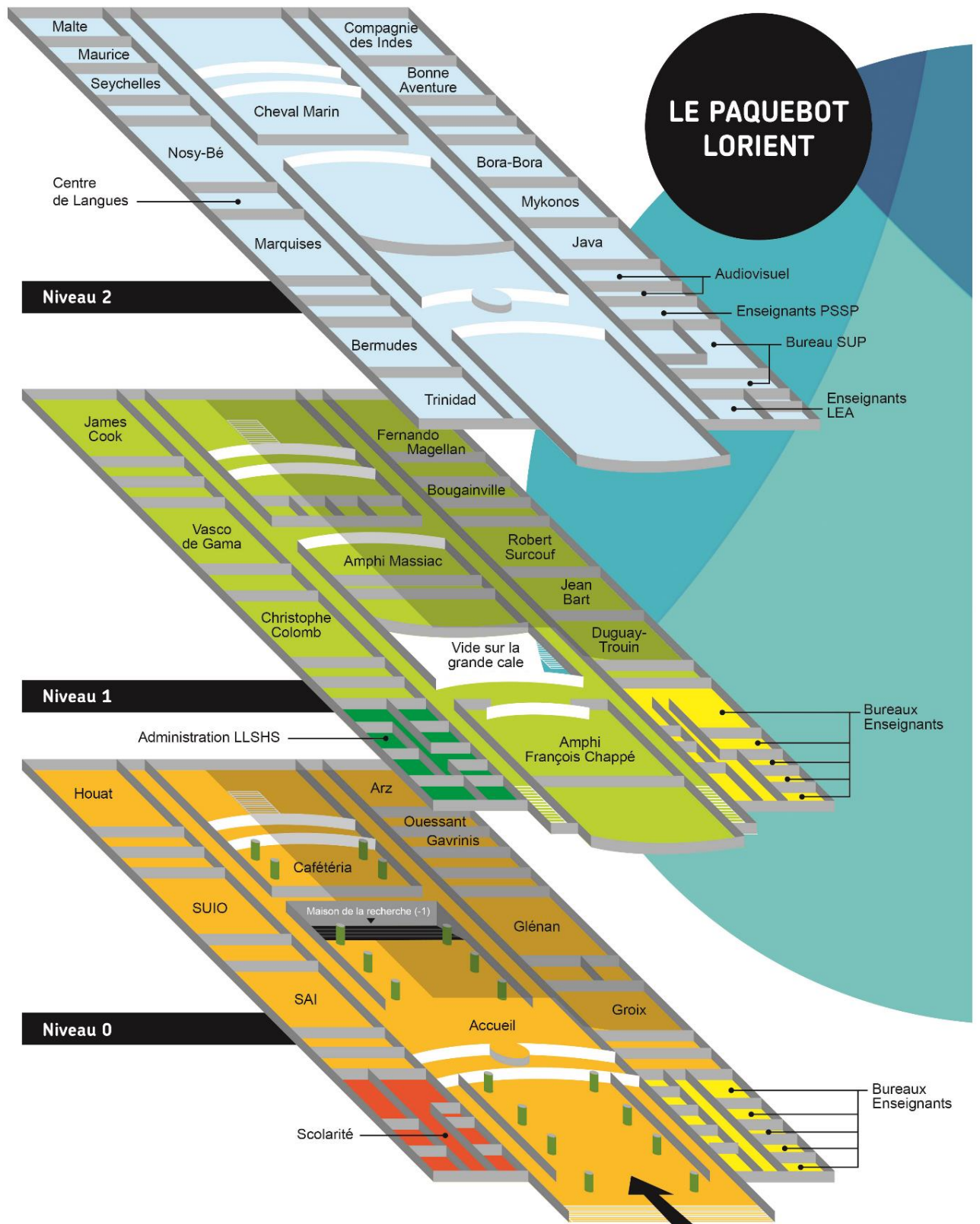
Plan des bâtiments



Faculté lettres,
langues, sciences
humaines &
sociales

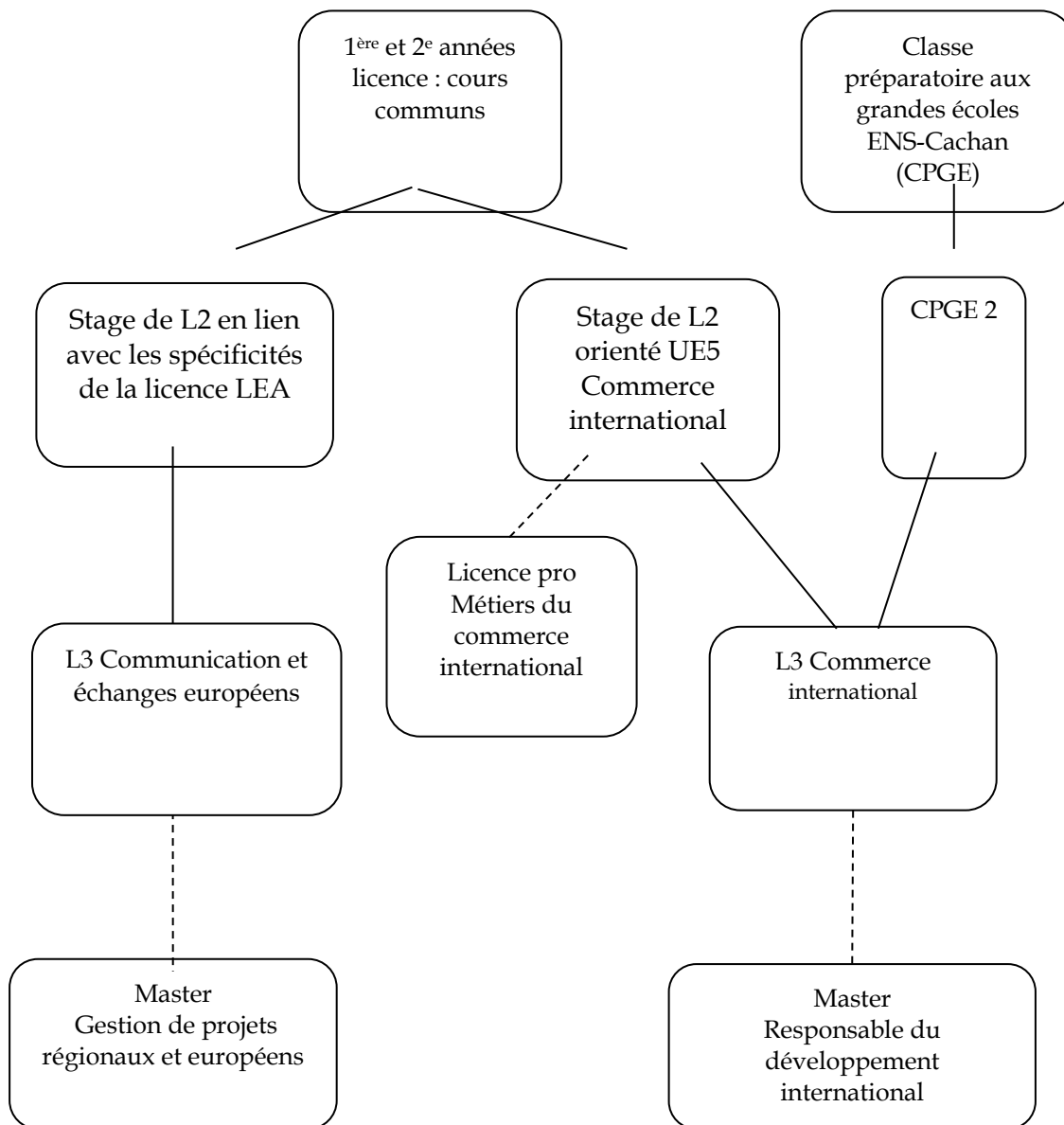


Université Bretagne Sud



Présentation de la formation de licence Langues étrangères appliquées

----- : accès sélectif



Organisation de la formation

Semestre 1	<p>UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Cultures européennes anglais/allemand ou anglais/espagnol UE4 Culture économique UE5 Cultures économique et juridique CPGE UE6 Option concours</p>
Semestre 2	<p>UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Cultures européennes anglais/allemand ou anglais/espagnol UE4 Culture économique UE5 Cultures économique et juridique CPGE UE6 Option concours</p>
Semestre 3	<p>UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Pratique professionnelle UE5 Commerce international anglais/allemand ou anglais/espagnol UE5 Cultures économique et juridique CPGE UE6 Option concours</p>
Semestre 4	<p>UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnole UE3 Pratique professionnelle UE5 Commerce international anglais/allemand ou anglais/espagnol UE5 Cultures économique et juridique CPGE UE6 Option concours</p>
Semestre 5	<p>Double diplôme possible (mobilité un an) avec la République tchèque UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Pratique professionnelle UE4 Environnement juridique de l'entreprise UE5 Marketing UE6 Unité d'enseignements complémentaires</p>
Semestre 6	<p>Séjour possible université partenaire + stage dans le même pays UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Environnement économique de l'entreprise UE4 Projet Marketing UE5 Stage UE6 Unité d'enseignements complémentaires</p>

CPGE 1

Calendrier CPGE1

Réunions de rentrées

Réunion spécifique CPGE le lundi 4 septembre à 9h (amphi Ricœur puis en P1, lycée Dupuy de Lôme)

LEA1 et CPGE1 : mardi 5 septembre à 13h (amphi Massiac). Test de positionnement en anglais et en espagnol

Entretiens individuels en CPGE1 : le mercredi 6 septembre de 13h30 à 15h30 (Bougainville)

Présentation de l'ENT et des Activités d'ouverture : mercredi 6 septembre de 10h45 à 11h45 (amphi François Chappé)

Forum des services : mercredi 6 septembre et lundi 11 septembre de 12h à 14h, accueil du Paquebot

Début des cours

CPGE1 : jeudi 7 septembre à 15h30 au lycée Dupuy de Lôme

LEA1 : lundi 11 septembre

Vacances (dates incluses)

Du samedi 28 septembre au dimanche 5 novembre (1 semaine)

Du samedi 23 décembre au dimanche 7 janvier

Du samedi 2 au dimanche 10 mars (1 semaine)

Du samedi 20 au dimanche 28 avril (1 semaine)

Dates à retenir

Welcome Deiz le mardi 12 septembre de 13h à 18h

Vendredi 12 janvier : tables rondes avec des diplômés LEA, l'après-midi.

Semestre 1

Cours du 11 septembre au 8 décembre (12 semaines)

Pas de cours spécifiques CPGE1 du 21 au 27 octobre

Semaine dite « de rattrapage » du 11 au 15 décembre

Examens du 18 au 22 décembre et du 8 au 12 janvier (en priorité du 18 au 22 décembre)

Conseil de classe : semaine du 15 janvier

Délibérations : jeudi 1^{er} février

Publication des résultats : mardi 6 février

Semestre 2

Cours spécifiques CPGE du 15 au 19 janvier

Cours du 17 janvier au 19 avril

Pas de cours spécifiques CPGE du 26 février au 1^{er} mars

Examens du 29 avril au 15 mai (en priorité du 13 au 15 mai)

Conseil de classe : semaine du 21 mai

Délibérations le mercredi 29 mai à 9h

Publication des résultats : jeudi 30 mai

Consultation des copies et rendez-vous individuels : mercredi 29 mai de 11h à 12h

Session 2

Session 2 : du 10 au 14 juin (semestre impair) ; du 17 au 21 juin (semestre pair et année)

Remise des notes : au plus tard le vendredi 28 juin à 12h au plus tard
Délibérations : vendredi 5 juillet. Consultation des copies l'après-midi, de 15h à 16h
Publication des résultats : mardi 9 juillet

Modalités de contrôle des connaissances semestre 1

CREDITS ECTS /UE	COEFF UE (1)	Cod. UE <i>(code-33/numéro-4/année)</i>	Intitulé UE (2)	Code matière <i>(code-33/numéro-4/année)</i>	Intitulé Matière (2)	Nombre d'heures		Modalités de contrôle (3)	Coefficient (10)	Modalités de contrôle (3)	Coefficient (10)
						CM	TD				
OU											
5	2	PLA1102U	UE 2 : Pratique de la langue - Allemand	GRA1104T	Grammaire		12,00	CC*	1	écrit 1h30	1
				EOA1101T	Expression orale		12,00	CC	1	oral	1
				COO1105T	Compréhension orale		12,00	CC	1	écrit 1h	1
5	2	PLE1103U	UE 3 : Culture européenne anglais / espagnol	RLB1102T	Rédaction en anglais		12,00	CC	1	écrit 2h	1
				RLE1102T	Rédaction en espagnol		12,00	CC	1	écrit 2h	1
				ESB1101T	Economie et société GB	12,00		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
				ESE1101T	Economie et société Espagne	12,00		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
5	2	CEA1102U	UE 3 : Culture européenne anglais / allemand	RLB1102T	Rédaction en anglais		12,00	CC	1	écrit 2h	1
				RLA1102T	Rédaction en allemand		12,00	CC	1	écrit 2h	1
				ESB1101T	Economie et société GB	12,00		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
				ESA1101T	Economie et société Allemagne	12,00		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
5	2	CEC1102U	UE 4 : Culture économique	ECO1101T	Economie	12,00	6,00	écrit 1h30	1,50	écrit 1h30	1,50
				GES1101T	Gestion	12,00		écrit 2h	1	écrit 2h	1
				IMP1102T	Institutions politiques	12,00		écrit 1h	1	écrit 1h	1
5	1,5	CEJ1101U	Culture économique et juridique CPGE	ECO1105T	Economie		26,00	CC+colles+concours blancs	1	Ecrit 2h	1
				DRC1101T	Droit constitutionnel		26,00	CC+colles+concours blancs	1	Ecrit 2h	1
				DCI1102T	Droit civil		26,00	CC+colles+concours blancs	1	Ecrit 2h	1
5	1	OPC1101U	Option concours	APH1102T	Approfondissement méthodologique		33,00	CC+colles+concours blancs	1	Ecrit 1h	1
				APL1102T	Approfondissement linguistique		24,00	CC+colles+concours blancs	1	Ecrit 2h	1

Modalités de contrôle des connaissances semestre 2

CREDITS ECTS /UE	COEF F UE (1)	Code UE <i>(code élément discipline)</i>	Intitulé UE (2)	Code matière <i>(code élément discipline)</i>	Intitulé Matière (2)	Nombre d'heures		Modalités de contrôle (3)	Coefficient (4)	Modalités de contrôle (3)	Coefficient (4)
						CM	TD				
5	2	PLB1203U	UE 1 : Pratique de la langue - anglais	GRB1201T	Grammaire		12,00	CC*	1	écrit 1h30	1
				EOB1201T	Expression orale		12,00	CC	1	oral	1
				COB1201T	Compréhension orale		18,00	CC	1,50	écrit 1h	1,50
OU											
5	2	PLE1203U	UE 2 : Pratique de la langue - Espagnol	GRE1202T	Grammaire		12,00	CC*	1	écrit 1h30	1
				EOE1201T	Expression orale		12,00	CC	1	oral	1
				COE1202T	Compréhension orale		18,00	CC	1,50	écrit 1h	1,50
OU											
5	2	PLA1202U	UE 2 : Pratique de la langue - Allemand	GRA1203T	Grammaire		12,00	CC*	1	écrit 1h30	1
				EOA1201T	Expression orale		12,00	CC	1	oral	1
				COA1201T	Compréhension orale		18,00	CC	1,50	écrit 1h	1,50
OU											
5	2	CEE1203U	UE 3 : Culture européenne anglais / espagnol	ESB1201T	Economie et société GB	12,00		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
				ESE1201T	Economie et société Espagne	12,00		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
				INP1203T	Institutions politiques	12,00		écrit 1h	1	écrit 1h	1
OU											
5	2	CEA1203U	UE 3 : Culture européenne anglais / allemand	ESB1201T	Economie et société GB	12,00		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
				ESA1201T	Economie et société Allemagne	12,00		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
				INP1203T	Institutions politiques	12,00		écrit 1h	1	écrit 1h	1
OU											
5	2	CEC1201U	UE 4 : Culture économique	ECO1201T	Economie	12,00	6,00	écrit 1h30	1,50	écrit 1h30	1,50
				COM1205T	Comptabilité		12,00	écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
				INF1202T	Informatique		12,00	CC	1	écrit 1h	1
OU											
5	1,5	CEJ1201U	Culture économique et juridique CPGE	ECO1203T	Economie		26,00	CC+colles+concours blancs	1	Ecrit 2h	1
				DCO1201T	Droit commercial		26,00	CC+colles+concours blancs	1	Ecrit 2h	1
				DCH1201T	Droit civil		26,00	CC+colles+concours blancs	1	Ecrit 2h	1
OU											
5	1	OPC1201U	Option concours	APM1202T	Approfondissement méthodologique		39,00	CC+colles+concours blancs	1	Ecrit 1h	1
				APL1202T	Approfondissement linguistique		24,00	CC+colles+concours blancs	1	Ecrit 2h	1

Présentation des cours et bibliographie - CPGE1

Grammaire

G. JONES - M. GUENNEC - W. PETERS

Révision systématique des différents points de grammaire anglaise, allemande ou espagnole, sous forme d'explication des points qui vont être abordés puis d'exercices systématiques. Le temps consacré à la maison à la préparation des exercices est fondamental, quelle que soit la langue.

Cette matière est notée en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

Expression orale

F. SEKKAKI - N. ANDRÉ - W. PETERS

Le cours est basé sur des présentations individuelles et / ou en groupe. Les étudiants pourront choisir, le cas échéant, leur binôme pour les présentations qui se dérouleront chaque semestre. Le thème est libre mais il doit être en lien avec l'actualité. Il doit être traité à partir d'articles de la presse anglophone, germanophone ou hispanophone. La notation est individuelle.

Au semestre 2, en espagnol, à partir de thèmes donnés en cours et/ou d'une mise en situation (abordant la culture, l'éducation, la vie universitaire, etc.), l'étudiant sera amené à travailler l'improvisation, le débat et l'interaction orale (la discussion contradictoire notamment).

Cette matière est notée en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

Compréhension orale

L. DANIEL - N. ANDRÉ - W. PETERS

Exercices de compréhension orale à partir de reportages, séries télévisées, documents audio des médias anglophones, germanophones ou hispanophones. Les étudiants doivent répondre à un questionnaire et justifier leurs réponses, dans la même langue que celle du document. Le travail de compréhension et de production peut être accompagné d'exercices en ligne et de fiches de vocabulaire.

En espagnol, à partir d'un dossier documentaire, l'étudiant travaillera la compréhension de textes ainsi que la compréhension auditive en réalisant divers exercices (questionnaires, textes à trous, vrai/faux, etc.) et en justifiant ses réponses.

Cette matière est notée en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

Rédaction

F. SEKKAKI - L. BAÏSSET/E. CARCEL - W. PETERS

Ce cours vise à améliorer les techniques d'expression écrite et les qualités rédactionnelles, acquérir et maîtriser les compétences nécessaires pour rédiger des textes de natures différentes (contextes universitaire et professionnel) en langue étrangère.

Il est noté en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

À partir d'exercices pratiques réguliers, l'étudiant s'entraîne à la rédaction en langue étrangère afin de composer avec correction, précision et style selon les normes de la langue. Ces exercices permettront à l'étudiant de démontrer et de consolider, à la fois, sa connaissance en grammaire et syntaxe de la langue, ainsi que l'utilisation des outils d'aide à la rédaction (dictionnaires, livres de style, corpus textuels, etc.). Ils auront pour but de le préparer à se saisir de la langue comme un outil de communication dans un contexte international. Ce cours est un prérequis recommandé/indispensable à l'apprentissage d'une langue professionnelle, telle qu'elle sera enseignée à partir de la L2 en UE5.

Économie et société

G. JONES - F. MARTINEZ - J. ULBERT

Le cours porte sur la géographie générale du Royaume-Uni, de l'Allemagne ou de l'Espagne : géographie physique, démographie, économie. Les aspects politiques (constitution, institutions) sont également abordés.

En outre, dans le cas du Royaume-Uni, un focus est fait sur la monarchie et le mouvement républicain, la politique de décentralisation, le système électoral et les partis politiques.

Dans le cas de l'Allemagne, les *länder* sont traités plus spécifiquement, dans leurs aspects économiques et culturels. Le cours aborde également l'histoire de l'Allemagne, depuis la fondation du Saint-Empire Romain Germanique jusqu'à la République de Weimar.

Pour ce qui est de l'Espagne, les communautés autonomes sont abordées sous l'angle de l'histoire, de l'économie et de la culture (art, folklore).

Économie

M. AUFFRET (S1) - H. RENAUDIE (S2)

Il s'agit de s'intéresser à la coordination des décisions économiques par l'échange.

Partie I : L'échange sur les marchés

Chapitre I : Le marché et le mécanisme d'ajustement par les prix.

Chapitre II : La monnaie dans l'échange.

Chapitre III : L'État et le fonctionnement des marchés.

Partie II : La dimension internationale de l'échange.

Chapitre I : L'ouverture des économies.

Chapitre II : les fondements de l'échange international.

Chapitre III : La globalisation financière et l'efficacité du financement international des activités économiques.

Cet enseignement sera accompagné de séances de travaux dirigés afin de faciliter l'appropriation des concepts économiques et la méthodologie adéquate :

Savoir analyser des tableaux et des graphiques.

Analyser et comprendre un texte économique.

Analyser une situation ou un contexte économique.

Gestion

H. PRIVAT

Ce cours est une introduction à la gestion. Ses objectifs sont (1) de faire comprendre aux étudiants la place des sciences de gestion en LEA et (2) d'aborder des thèmes utiles à la poursuite du cursus. Ces thèmes sont les suivants : (1) l'entreprise, (2) la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), (3) la communication et (4) le comportement du consommateur.

Comptabilité

A. ALDEGUER

Objectif du cours : cet enseignement vise à Présenter les mécanismes et documents fondamentaux de la comptabilité. Lors de cet enseignement, les notions seront expliquées puis mises en application à partir d'exercices.

Notions abordées :

Le patrimoine de l'entreprise : le bilan

L'activité de l'entreprise : le compte de résultat
L'enregistrement des opérations : la notion de compte
L'organisation comptable générale

À l'issue de cet enseignement, les étudiants devront être en mesure de procéder à l'enregistrement comptable d'opérations courantes puis de produire un bilan et un compte de résultat.

Institutions politiques

H. RENAUDIE

L'objectif de ce cours est la connaissance des institutions politiques. L'approche est avant tout juridique (droit constitutionnel). Des éléments de sociologie politique ou d'histoire sont aussi étudiés afin d'apporter aux étudiants quelques bases de culture générale dans le domaine politique.

Semestre 1 : Cet enseignement a pour finalité d'apporter aux étudiants les fondamentaux de la science politique à travers trois grandes parties :

I- L'État

II- La Constitution

III- Le citoyen

Une transversalité sera abordée par l'étude comparative des institutions politiques des autres États (Allemagne, Belgique, Espagne, États-Unis, Italie, Lettonie, Suisse, Royaume-Uni...)

Semestre 2 : Ce deuxième temps de l'année universitaire sera consacré à l'étude des institutions politiques de la cinquième République à travers quatre parties retraçant les acteurs de la vie politique :

I- L'élaboration de la Constitution

II- Le Président de la République

III- Le gouvernement

IV- Le Parlement

Cet enseignement proposera de nombreuses illustrations tenant compte de l'évolution de l'actualité afin de susciter une interactivité dans le cadre d'un cours magistral.

Économie CPGE

V. DESCLOS

Programme défini par l'arrêté du 18 avril 2018 fixant le programme des concours d'admission en première année à l'ENS Rennes.

Le programme est structuré autour de deux grandes parties : la microéconomie et la macroéconomie. Il est réparti entre la première et deuxième année.

1. Microéconomie : Mécanismes de marché (Définition et description des structures de marché ; concepts d'offre et de demande du marché ; équilibre du marché et efficacité ; notion d'élasticité) ; Comportements individuels (Éléments de théorie du consommateur et du producteur en concurrence pure et parfaite ; l'équilibre de concurrence pure et parfaite ; la théorie des jeux) ; l'équilibre de Nash ; les imperfections de marché ; les défaillances de marché et leur prise en compte.

2. Macroéconomie : Le cadre comptable de l'activité économique ; L'économie sur le long terme : la croissance et ses théories ; Marchés, comportements et équilibre macroéconomiques en économie fermée ; Le marché des biens et services et les comportements de consommation, d'épargne et d'investissement ; Politique économique ; Relations économiques et financières internationales

Préparation à la dissertation économique et à la synthèse (épreuve d'option de certains concours).

Droit constitutionnel CPGE

R. CARIN

Programme défini par l'arrêté du 18 avril 2018 fixant le programme des concours d'admission en première année à l'ENS Rennes.

1. Droit constitutionnel

1.1. Théorie général du droit constitutionnel

- Les éléments constitutifs et les formes de l'État ;
- L'organisation du pouvoir dans l'État

1.2. Le constitutionnalisme : la Constitution (écrite ou coutumière, rigide ou souple) et le contenu du bloc de constitutionnalité

1.3. Le principe de séparation des pouvoirs et son application : régimes parlementaire, présidentiel et mixte

1.4. La participation des citoyens (la démocratie), les élections, le référendum

1.5. Les institutions politiques françaises

- L'histoire constitutionnelle française depuis 1875 ;
- La Constitution de la Ve République.

Préparation au commentaire de texte constitutionnel.

Droit commercial CPGE

R. CARIN

Programme défini par l'arrêté du 18 avril 2018 fixant le programme des concours d'admission en première année à l'ENS Rennes.

Il comprend trois parties :

1. Droit commercial

- Les actes de commerce et les actes mixtes (notion et régime) ;
- les commerçants : définition, accès à la profession et obligations professionnelles.

Préparation au cas pratique et à l'analyse de décisions de justice.

Droit civil CPGE

V. DESCLOS

Programme défini par l'arrêté du 18 avril 2018 fixant le programme des concours d'admission en première année à l'ENS Rennes.

Il comprend quatre grandes parties autour d'une introduction au droit, les personnes, les biens, les obligations. En CPGE 1, les parties 1 à 3 sont principalement traitées.

1. Introduction générale au droit

- Les caractères de la règle de droit ;
- les grandes divisions du droit (droit privé-droit public, mixte, international) ;
- les sources du droit ;
- le domaine d'application de la règle de droit dans l'espace et dans le temps ;
- l'interprétation ;

- les bases de l'organisation juridictionnelle ;
- les droits subjectifs et leurs principales classifications ;
- la preuve des droits subjectifs ;

2. Le droit des personnes

- La personnalité juridique, définition, attributs, distinction personne physique et morale ;
- les éléments d'identification des personnes physiques ;
- les droits de la personnalité ;
- la capacité et les incapacités ;
- les régimes de représentation (majeurs, mineurs) ;

3. Les biens

- Les droits réels et droits personnels ;
- le patrimoine ;
- les classifications des biens : meubles et immeubles, biens corporels et incorporels et autres classifications secondaires ;
- le droit de propriété : caractères et évolution, prérogatives et limites ;
- la possession ;
- les modes d'acquisition de la propriété (à l'exclusion de l'organisation et de la publicité foncière) ;
- les propriétés collectives (à l'exclusion de la copropriété des immeubles bâtis)
- les servitudes ;
- les relations de voisinage.

Préparation à la dissertation juridique et aux exercices juridiques (épreuve d'option de certains concours).

Approfondissement méthodologique

F. JAPPE

Préparation aux épreuves écrites et orales de concours (exercice de la synthèse, de l'argumentation, QCM de culture générale, QCM de compréhension et expression écrite en français, QCM de raisonnement logique).

Travaux de recherche en groupes ou individuels, Travaux Pratiques d'entraînement à l'oral :

- sur les **thèmes de culture générale**,
- sur les **débats de société contemporains**,
- sur les **techniques de communication** en vue de l'entretien de culture générale et de personnalité.

Des interrogations individuelles ou collectives (appelées « colles » en classes prépa) complètent le dispositif. Elles permettent d'évaluer régulièrement les acquis et de préparer les étudiants aux épreuves orales des concours.

CPGE 2

Calendrier CPGE2

Réunions de rentrée

LEA2 et CPGE 2 : mercredi 6 septembre de 9h à 10h salle Vasco de Gama

Début des cours

CPGE2 : mardi 5 septembre à 14h30 (Compagnie des Indes)

LEA2 : lundi 11 septembre

Vacances (dates incluses)

Du samedi 28 septembre au dimanche 5 novembre (1 semaine)

Du samedi 23 décembre au dimanche 7 janvier

Du samedi 2 au dimanche 10 mars (1 semaine)

Du samedi 20 au dimanche 28 avril (1 semaine)

Dates à retenir

Welcome Deiz le **mardi 12 septembre** de 13h à 18h

Réunion mobilité internationale spécifique au département LEA (partenariats LEA, conditions pour partir, interlocuteurs...) : **semaine du 13 novembre** (*sous réserve de confirmation*)

Réunion organisée par le SAI à la faculté de Lettres (mobilité études, financement, démarches administratives, calendrier...) : jeudi de novembre (*date fixée ultérieurement*), 13h30-15h séjours d'études ; 15h15-15h45 financer son projet de mobilité internationale ; 16h-17h stages à l'étranger

Lundi 20 après-midi et mardi 21 novembre : *Une idée pour mon territoire* (CPGE, LEA3)

Vendredi 12 janvier de 14h à 17h : Tables rondes

Semestre 1

Cours du 11 septembre au 8 décembre (12 semaines)

Pas de cours spécifiques CPGE1 du 21 au 27 octobre

Semaine dite « de rattrapage » du 11 au 15 décembre

Examens du 18 au 22 décembre et du 8 au 12 janvier (en priorité du 18 au 22 décembre)

Conseil de classe : semaine du 15 janvier

Délibérations : jeudi 1^{er} février

Publication des résultats : mardi 6 février

Semestre 2

Cours du 8 janvier au 22 mars (10 semaines) puis du 2 au 12 avril (CPGE uniquement)

Pas de cours spécifique CPGE 2 du 26 février au 1^{er} mars

Examens du 27 au 31 mars

Conseil de classe : semaine du 21 mai

Délibérations le mercredi 29 mai à 10h

Publication des résultats : jeudi 30 mai

Consultation des copies et rendez-vous individuels : mercredi 29 mai de 11h à 12h

Session 2

Session 2 : du 10 au 14 juin (semestre impair) ; du 17 au 21 juin (semestre pair et année)

Délibérations : vendredi 5 juillet (L2 et DEUG session 1). Consultation des copies l'après-midi, de 15h à 16h

Publication des résultats : mardi 9 juillet

Délibérations diplôme session 2 : lundi 2 septembre (*sous réserve de confirmation*)

Modalités de contrôle des connaissances semestre 3

CRÉDITS ECTS / UE	COEF F UE (1)	Code UE <i>(code bâtiment Apogée)</i>	Intitulé UE (2)	Code matière <i>(code bâtiment Apogée)</i>	Intitulé Matières (2)	Nombre d'heures		Modalités de contrôle (3)	Coefficia nt (4)	Modalités de contrôle (3)	Coefficia nt (4)
						CM	TD	SESSION 1		SESSION 2	
5	2	PLB1303U	Pratique de la langue - anglais	TFB130IT	Traduction français > anglais		12,00	CC	1	Ecrit 1h30	1
				TBF130IT	Traduction anglais > français		12,00	CC	1	Ecrit 1h30	1
				CEB130IT	Compréhension/Expression		18,00	CC	1,5	Ecrit 1h30	1,5
5	2	PLE1303U	Pratique de la langue - espagnol	TFE130IT	Traduction français > esp		12,00	CC	1	Ecrit 1h30	1
				TEF130IT	Traduction esp > français		12,00	CC	1	Ecrit 1h30	1
				CEE130IT	Compréhension/Expression		18,00	CC	1,5	Ecrit 1h30	1,5
		OU									
		PLA1302U	Pratique de la langue - allemand	TFA130IT	Traduction français > allemand		12,00	CC	1	Ecrit 1h30	1
				TAF130IT	Traduction allemand > français		12,00	CC	1	Ecrit 1h30	1
CEA130IT	Compréhension/Expression				18,00	CC	1,5	Ecrit 1h30	1,5		
5	1,5	PPR1301U	Pratique professionnelle	MDO130IT	Management des organisations	12,00	12,00	Ecrit 1h30	2	Ecrit 1h30	2
				REP130IT	Rédaction professionnelle		12,00	CC	1	Ecrit 1h	1
					Culture d'entreprise		12,00	CC	1	Ecrit 1h30	1
5	1	PAR1302T	UE 5		Voir MCC UE 5 mutualisées		36,00	CC		voir MCC UE5	
5	1,5	CEJ1302U	Culture économique et juridique CPGE		Economie		26,00	CC+colles+concou rs blancs	1	Ecrit 2h	1
					Droit des sociétés		39,00	CC+colles+concou rs blancs	1	Ecrit 2h	1
					Droit civil		39,00	CC+colles+concou rs blancs	1	Ecrit 2h	1
5	1	OPC1301U	Option concours		Approfondissement méthodologique		39,00	CC+colles+concou rs blanc	1	Ecrit 1h	1
					Approfondissement linguistique		24,00	CC+colles+concou rs blancs	1	Ecrit 2h	1

Modalités de contrôle des connaissances semestre 4

CRÉDITS ECTS / UE	COEFF UE (1)	Code UE <small>(code d'identifiant)</small>	Intitulé UE (2)	Code matière <small>(code d'identifiant)</small>	Intitulé Matière (2)	Nombre d'heures		Modalités de contrôle (3)	Coefficient (4)	Modalités de contrôle (3)	Coefficient (4)		
						CM	TD						
5	2	PLB1403U	Pratique de la langue - anglais	TBF1401T	Traduction anglais > français		10,00	CC	1	Ecrit 1h30	1		
				CEB1401T	Compréhension/Expression		15,00	CC	1,5	Ecrit 1h30	1,5		
				ESU1401T	Economie et société US	10,00		Ecrit 1h30	1	Ecrit 1h30	1		
5	2	PLE1403U	Pratique de la langue - espagnol	TFE1401T	Traduction français > espagnol		10,00	CC	1	Ecrit 1h30	1		
				TEF1401T	Traduction espagnol > français		10,00	CC	1	Ecrit 1h30	1		
				CEE1401T	Compréhension/Expression		15,00	CC	1,5	Ecrit 1h30	1,5		
				ESH1401T	Economie et société hispano-américaine	10,00		Ecrit 1h30	1	Ecrit 1h30	1		
		OU											
		PLA1405U	Pratique de la langue - allemand	TFA1401T	Traduction français > allemand		10,00	CC	1	Ecrit 1h30	1		
				TAF1401T	Traduction allemand > français		10,00	CC	1	Ecrit 1h30	1		
				CEA1401T	Compréhension/Expression		15,00	CC	1,5	Ecrit 1h30	1,5		
ESG1401T	Economie et société germanophone			10,00		Ecrit 1h30	1	Ecrit 1h30	1				
5	2	PRP1401U	Pratique professionnelle	INF1403T	Informatique		10,00	CC	1	Ecrit 1h	1		
					Droit	20,00		Ecrit 1h30	2	Ecrit 1h30	2		
				COP1401T	Communication professionnelle		10,00	CC	1	Ecrit 1h	1		
				CDE1401T	Culture d'entreprise		10,00	CC	1	Ecrit 1h30	1		
5	1	PARI402T	UE 5		Voir MCC UE 5 mutualisées		36,00	CC		voir MCC UE5			
5	1,5	CEJ1402U	Culture économique et juridique CPGE		Economie		26,00	CC+colles+concours blancs	1	Ecrit 2h	1		
					Droit administratif		39,00	CC+colles+concours blancs	1	Ecrit 2h	1		
					Droit civil		39,00	CC+colles+concours blancs	1	Ecrit 2h	1		
5	1	OPC1401U	Option concours		Approfondissement méthodologique		39,00	CC+colles+concours blanc	1	Ecrit 1h	1		
					Approfondissement linguistique		12,00	CC+colles+concours blanc	1	Ecrit 2h	1		

Traduction du français vers l'anglais, l'allemand ou l'espagnol

G. JONES - M. GUENNEC - J. ULBERT

Traduire un texte du français vers une langue étrangère est un exercice difficile : il ne s'agit pas de traduire mot à mot, mais de rester fidèle à l'idée véhiculée par la phrase elle-même. Pour mieux cerner le thème grammatical puis la traduction d'articles authentiques de la presse anglophone, germanophone ou hispanophone, il faut bien comprendre les mécanismes de la phrase : temps, aspects, modaux, pronoms relatifs. Un entraînement systématique vous est proposé afin d'éviter les « pièges » classiques souvent commis par l'étudiant français face à l'exercice de la traduction. La traduction est aussi l'occasion de revoir du vocabulaire sur les thèmes abordés (politique, travail, économie, agriculture, logement, cinéma, tourisme, écologie...) et de préciser des points de grammaire.

Traduction de l'anglais, l'allemand ou l'espagnol vers le français

F. SEKKAKI - V. ROSIAU - W. PETERS

Destinés à développer et à apprécier la capacité de l'étudiant à comprendre et rendre le texte dans un français riche et élégant, les textes sont choisis pour leur intérêt culturel et/ou économique d'une part, et grammatical et lexical d'autre part.

En anglais, l'étudiant se verra proposer la traduction de textes issus de la presse quotidienne ou hebdomadaire anglo-saxonne ou anglo-américaine (*Guardian Weekly, New York Times...*) en général, et de la presse anglophone économique en particulier (*The Economist, Business Week*).

En allemand, les journaux le plus souvent utilisés sont : *die Zeit, der Spiegel, Berliner Zeitung, Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

En espagnol, les articles sont tirés en particulier de *El País*.

Compréhension / expression

B. COINTO - V. ROSIAU - W. PETERS

À l'aide de documents tirés des médias – presse écrite, radiophonique et télévisée – ainsi que des épreuves orales des concours des écoles de commerce, les étudiants se familiarisent avec le lexique de l'actualité et apprennent à faire des synthèses, des commentaires, à l'écrit et à l'oral.

Les contrôles continus porteront sur des supports de même type ainsi que sur le vocabulaire étudié en cours.

Cette matière est notée en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

En espagnol, un intérêt particulier sera porté aux épreuves écrites et orales du CLES B2 en vue d'une éventuelle présentation de l'étudiant à cette certification pour les étudiants ayant le niveau B2 (mars 2021).

Management des organisations

H. RENAUDIE

Il s'agit de s'intéresser aux théories des organisations et à la dimension managériale de l'entreprise. Ce cours a pour finalité de répondre à deux problématiques centrales :

- Comment choisir une structure ?
 - Caractéristiques et choix d'une structure.
 - Facteurs de contingence et structure.
- Comment faire évoluer la structure ?
 - Environnement et structures flexibles.
 - Dynamique structurelle et changements organisationnels.

Chaque chapitre est structuré de manière à rendre l'étudiant capable :

- D'analyser une situation pratique de management.
- D'identifier les principes de management mis en œuvre dans une entreprise.
- De comprendre les enjeux spécifiques liés au management d'une entreprise.
- D'analyser une décision stratégique à partir d'un diagnostic structuré et argumenté.

Chaque chapitre s'appuie sur un cas d'entreprise et comprendra :

- Un cas pratique complet.
- Un questionnement progressif à travers l'analyse de documents multiples (textes, schémas, tableaux, graphiques...)
- Un cours structuré.
- Une série de tests (QCM...) permettant de vérifier les connaissances de base.

Cet enseignement prendra la forme d'un cours magistral et d'une séance de travaux dirigés hebdomadaire propice à l'étude d'un cas pratique d'entreprise.

Rédaction professionnelle

H. RENAUDIE

Le cours de rédaction professionnelle a pour finalité d'accompagner les étudiants à s'approprier l'utilisation et l'élaboration des documents écrits dans une organisation (entreprise, association, collectivité territoriale...). Seront abordés : le courriel, la note d'information, la note de service, le journal d'entreprise, la newsletter, une invitation à un événement, une carte de vœux, un ordre de jour à une réunion...

Les supports de communication écrite seront traités de manière pragmatique.

Communication professionnelle

H. RENAUDIE

Cet enseignement complètera le cours destiné à la rédaction professionnelle en permettant d'aborder les pans suivants de la communication :

Un audit en communication, un plan de communication, la communication visuelle (logo, affiche, prospectus...), la communication événementielle (l'organisation d'un salon...).

Un accompagnement sera également proposé sur la prise de parole et l'aisance orale.

Les étudiants proposeront des présentations orales en s'appuyant sur ces thématiques d'étude appliquées à une structure de leur choix.

Économie et société

M. OLHARAN LAGAN - M. GUENNEC - J. ULBERT

Anglais

Drawing on a range of disciplines and approaches, the purpose of the course is to provide students with an introduction to the institutional, socio-economic and cultural factors which provide the USA with a competitive advantage in the global economy. The course will therefore cover the following topics :

1st semester (tentative)

- The making of America: from a colony to an international power
- The economics of slavery
- The birth of "Big Business": the Gilded Age and robber barons

2nd semester (tentative)

- Finance and crisis: from 1920 to 2008
- Platform economy: the commodification of the consumer-citizen

Espagnol

Après avoir défini l'Amérique latine et hispanophone, le cours, en espagnol, portera sur l'histoire politique, sociale et économique depuis les Précolombiens jusqu'au XX^e siècle. Les points abordés seront

- les différentes civilisations précolombiennes,
- la conquête de l'Amérique hispanophone,
- la société et l'économie coloniales,
- les mouvements d'indépendance,
- l'Amérique indépendante,
- l'Amérique contemporaine,
- le populisme,
- les mouvements révolutionnaires.

Allemand

Période 1 : Étude de la Suisse alémanique

Geographischer und historischer Überblick,

Grundelemente des politischen Systems und besondere Merkmale des Föderalismus, wirtschaftliche Daten und Schwerpunkte,

Beziehungen zur Europäischen Union : Ablehnung, bzw. Abstand

Période 2 : Étude de l'Autriche

Geographischer und historischer Überblick,

Grundelemente des politischen Systems und besondere Merkmale des Föderalismus, wirtschaftliche Daten und Schwerpunkte,

Beziehungen zur Europäischen Union ; Beitritt und Folgen für Österreich

Culture d'entreprise

M. GUENNEC / H. PRIVAT

Ce cours a une double approche permettant aux étudiants de comprendre la structure professionnelle dans laquelle ils exerceront leur premier stage ou leur premier emploi.

Première partie (Mme Privat) : les notions suivantes seront abordées

- La culture d'entreprise
- Le CANVAS
- Le SWOT / TOWS
- L'étude de marché
- L'analyse qualitative (entretiens)

Deuxième partie (Madame Guennec) : il s'agit d'aborder successivement les points suivants :

- Quels sont les attendus en LEA2 concernant le stage en entreprise
- Comment activer son réseau et identifier les structures d'accueil.
- Élaborer un CV et une lettre de motivation.
- Appréhender un entretien.
- Rédiger un rapport de stage.
- Formaliser une soutenance.

Cette partie sera enrichie lors des tables rondes du 12 janvier. Ces échanges permettront de mieux appréhender les attentes des entreprises, des associations, et d'apporter des conseils aux étudiants dans leur insertion professionnelle.

Commerce international

M. COLLET

Le cours a pour objectifs de développer des compétences professionnelles dans les domaines d'activités suivants :

Développement de la relation commerciale dans un environnement interculturel : exploiter les données clients/fournisseurs ; gérer la relation commerciale internationale ; assurer la coordination des services.

Participation au développement commercial international : réaliser une veille sur l'environnement global de l'entreprise ; analyser et synthétiser les informations sur un marché cible ; recenser et identifier des modalités de déploiement sur un marché cible ; contribuer aux démarches d'adaptation liées au développement international de l'entreprise ; participer à la prospection commerciale.

Langue avec objectifs professionnels - anglais

M. OLHARAN LAGAN

Le premier semestre sera consacré à l'acquisition du vocabulaire de base de l'économie puis à l'étude de la microéconomie : les secteurs de production, les circuits de distribution et les structures d'entreprise.

Le deuxième semestre aborde les grandes questions macroéconomiques : croissance et décroissance ; inflation et désinflation ; chômage ; régulation de l'économie (politiques monétaires et budgétaires) : rôle du gouvernement et des banques centrales, économies planifiées vs. économies de marché...

Langue avec objectifs professionnels - espagnol

F. MARTINEZ

Le premier semestre aborde les grandes questions macroéconomiques : croissance et décroissance ; inflation et désinflation ; chômage ; régulation de l'économie (politiques monétaires et budgétaires) : rôle du gouvernement et des banques centrales, économies planifiées vs. économies de marché...

Le deuxième semestre s'intéresse à la microéconomie : les différentes formes d'entreprises, l'organisation interne des entreprises ; les partenaires ; les circuits de distribution et le transport ; l'activité commerciale (les commandes, les factures, la correspondance...).

Langue avec objectifs professionnels - allemand

C. QUOTSCHALLA

En allemand, le premier semestre comme le second porteront sur des sujets comme « acheter sur Internet », « la durabilité », « les bases du marketing ».

Économie CPGE

V. DESCLOS

Programme défini par l'arrêté du 18 avril 2018 fixant le programme des concours d'admission en première année à l'ENS Rennes.

Le programme est structuré autour de deux grandes parties : la microéconomie et la macroéconomie. Il est réparti entre la première et deuxième année.

1. Microéconomie : Mécanismes de marché (Définition et description des structures de marché ; concepts d'offre et de demande du marché ; équilibre du marché et efficacité ; notion d'élasticité) ; Comportements individuels (Éléments de théorie du consommateur et du producteur en concurrence pure et parfaite ; l'équilibre de concurrence pure et parfaite ; la théorie des jeux) ; l'équilibre de Nash ; les imperfections de marché ; les défaillances de marché et leur prise en compte.

2. Macroéconomie : Le cadre comptable de l'activité économique ; L'économie sur le long terme : la croissance et ses théories ; Marchés, comportements et équilibre macroéconomiques en économie fermée ; Le marché des biens et services et les comportements de consommation, d'épargne et d'investissement ; Politique économique ; Relations économiques et financières internationales

Préparation à la dissertation économique et à la synthèse (épreuve d'option de certains concours).

Droit commercial et droit des sociétés CPGE

R. CARIN

Programme défini par l'arrêté du 18 avril 2018 fixant le programme des concours d'admission en première année à l'ENS Rennes.

1. Droit commercial

- les fonds de commerce : éléments du fonds, nature juridique, la propriété commerciale ;
- les opérations portant sur le fonds de commerce : vente, nantissement, gérances.

2. Droit commun des sociétés

- la formation des sociétés ;
- le fonctionnement de la société ;
- la dissolution de la société.

Préparation au cas pratique et à l'analyse de décisions de justice.

Droit administratif CPGE

R. CARIN

Programme défini par l'arrêté du 18 avril 2018 fixant le programme des concours d'admission en première année à l'ENS Rennes.

2.1 Les sources du droit administratif

- Les sources internes ;
- les traités internationaux.

2.2 L'organisation administrative

- L'administration d'État ;
- les collectivités locales ;
- les établissements publics ;
- les autorités administratives indépendantes, les autorités publiques indépendantes ;
- les rapports entre les personnes publiques : centralisation, décentralisation et déconcentration.

2.3 L'action de l'administration

- Le principe de la légalité administrative ;
- l'objet de l'action de l'administration ;
- les actes de l'administration, actes administratifs unilatéraux et contrats administratifs ;
- la responsabilité administrative extracontractuelle.

2.4 La justice administrative

- Les principales juridictions administratives ;

- le partage des compétences entre les juridictions administrative et judiciaire, le tribunal des conflits ;
- les recours gracieux et contentieux.
Préparation au cas pratique et à l'analyse de décisions de justice

Droit civil CPGE

R. CARIN

Programme défini par l'arrêté du 18 avril 2018 fixant le programme des concours d'admission en première année à l'ENS Rennes.

4. Les obligations

- les sources des obligations ;
- le contrat : la formation, les effets du contrat, l'inexécution et la responsabilité contractuelle ;
- les quasi-contrats ;
- la responsabilité extracontractuelle ;
- les deux principaux régimes spéciaux de responsabilité : la responsabilité du fait des véhicules terrestres à moteur, la responsabilité du fait des produits défectueux ;

Préparation à la dissertation juridique et aux exercices juridiques (épreuve d'option de certains concours).

Approfondissement méthodologique

F. JAPPE et V. DESCLOS

Préparation aux épreuves écrites et orales de concours (exercice de la synthèse, de l'argumentation, QCM de culture générale, QCM de compréhension et expression écrite en français, QCM de raisonnement logique).

Travaux de recherche en groupes ou individuels, Travaux Pratiques d'entraînement à l'oral :

- sur les **thèmes de culture générale**,
- sur les **débats de société contemporains**,
- sur les **techniques de communication** en vue de l'entretien de culture générale et de personnalité.

Des interrogations individuelles ou collectives (appelées « colles » en classes prépa) complètent le dispositif. Elles permettent d'évaluer régulièrement les acquis et de préparer les étudiants aux épreuves orales des concours.